



BULLETIN COMPLÉMENTAIRE DE SURVEILLANCE REPHY-TOX

Numéro du bulletin : 74 - Date de publication : 23/01/2026
Secteur : Haute-Corse (2B) - Type : Dépassement de seuil de phytoplancton

Introduction

Ce bulletin porte sur la surveillance du phytoplancton toxique dans les eaux côtières et des phycotoxines toxiques dans les coquillages pour le secteur Haute-Corse (2B). Les résultats des analyses étant diffusés en temps réel, une absence de résultat ne signifie pas nécessairement une absence de phytoplancton ou de biotoxines.

Est présentée ci-dessous la synthèse des résultats de Dinophysis + Phalacroma et Pseudo-nitzschia autres dépassant le seuil réglementaire.

Conclusion

Concernant le plancton, 2 dépassement(s) de seuil ont été observé(s) sur 1 zone(s).

Concernant les toxines, aucun de dépassement de seuil réglementaire n'a été observé sur la totalité des zones.

Synthèse des résultats au-dessus des seuils

Zone Marine	Lieu de surveillance	Support	Paramètre	Valeur
118 - Etang de Diana	118-P-001 - Diana centre	● Eau	Dinophysis + Phalacroma	1 400 n(cellules)/L
118 - Etang de Diana	118-P-001 - Diana centre	● Eau	Pseudo-nitzschia autres	927 000 n(cellules)/L

Bulletin complet

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines lipophiles

Zones Marines				/	du 03/01/2026 au 09/01/2026 (Semaine 2)	du 10/01/2026 au 16/01/2026 (Semaine 3)	du 17/01/2026 au 23/01/2026 (Semaine 4)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
118 - Etang de Diana	Lieu de surveillance : 118-P-001 - Diana centre						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	/	1 600 n(cellules)/L	800 n(cellules)/L	1 400 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	-	05/01/2026	12/01/2026	19/01/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- S2 - Dinophysis + Phalacroma : 1 n(cellules)/L
- S3 - Dinophysis + Phalacroma : 100 n(cellules)/L
- S4 - Dinophysis + Phalacroma : 100 n(cellules)/L

Résultats toxines lipophiles

Zones Marines				/	du 03/01/2026 au 09/01/2026 (Semaine 2)	du 10/01/2026 au 16/01/2026 (Semaine 3)	du 17/01/2026 au 23/01/2026 (Semaine 4)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
118 - Etang de Diana	Lieu de surveillance : 118-P-001 - Diana centre						
	Huître creuse	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	/	NQ ou ND	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	-	12/01/2026	19/01/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	/	NQ ou ND	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	-	12/01/2026	19/01/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	/	NQ ou ND	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	-	12/01/2026	19/01/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils réglementaires :

- Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs) : 160 µg éq. AO/kg
- Somme des AZAs réglementées, avec TEFs : 160 µg éq. AZA1/kg
- Somme des YTXs réglementées, avec TEFs : 3,75 mg éq. YTX/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines amnésiantes

Zones Marines				/	du 03/01/2026 au 09/01/2026 (Semaine 2)	du 10/01/2026 au 16/01/2026 (Semaine 3)	du 17/01/2026 au 23/01/2026 (Semaine 4)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons		Résultat(s)		
118 - Etang de Diana	Lieu de surveillance : 118-P-001 - Diana centre						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	/	55 600 n(cellules)/L	228 000 n(cellules)/L	178 000 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	-	05/01/2026	12/01/2026	19/01/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	/	2 570 000 n(cellules)/L	1 551 000 n(cellules)/L	927 000 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	-	05/01/2026	12/01/2026	19/01/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	/	/	< LD	< LD
Dates de prélèvement :			-	-	12/01/2026	19/01/2026	
Commentaires:	-	-	-	-			

Seuils d'alerte :

- *Pseudo-nitzschia australis + seriata* : 50 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia autres* : 100 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia fines* : 300 000 n(cellules)/L

Résultats toxines amnésiantes

Zones Marines				/	du 03/01/2026 au 09/01/2026 (Semaine 2)	du 10/01/2026 au 16/01/2026 (Semaine 3)	du 17/01/2026 au 23/01/2026 (Semaine 4)
	Supports	Famille toxines	Toxines		Résultat(s)		
118 - Etang de Diana	Lieu de surveillance : 118-P-001 - Diana centre						
	Huître creuse	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	/	≥ LD et < LQ	≥ LD et < LQ
			Dates de prélèvement :	-	-	12/01/2026	19/01/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils réglementaires :

- Toxines amnésiantes (ASP) : 20 mg AD/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines paralysantes

Zones Marines				/	du 03/01/2026 au 09/01/2026 (Semaine 2)	du 10/01/2026 au 16/01/2026 (Semaine 3)	du 17/01/2026 au 23/01/2026 (Semaine 4)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons		Résultat(s)		
118 - Etang de Diana	Lieu de surveillance : 118-P-001 - Diana centre						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	/	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	12/01/2026	19/01/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	/	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	05/01/2026	12/01/2026	19/01/2026
Commentaires:			-	-	-	-	

Seuils d'alerte :

- *Alexandrium Autres* : 10 000 n(cellules)/L
- *Alexandrium pacificum + tamarense* : 5 000 n(cellules)/L

📌 Légende des résultats

● Phytoplancton	● Toxine	Ⓐ Autocontrôle
SR Seuil Réglementaire	● Résultat de phytoplancton supérieur aux seuils d'alerte	● Situation redevenue normale après une période de présence de toxines > SR
● Résultat de toxine supérieur au SR	● Pour les toxines lipophiles, résultat supérieur au demi-seuil mais encore inférieur au SR	● Résultat pour les toxines lipophiles redevenu inférieur au SR mais qui reste supérieur au demi-seuil
/ Résultat en cours ou absence de résultat	< LD Résultat non détecté (limite de détection de la méthode d'analyse)	< LQ Toxine détectée en très faible quantité (limite de quantification de la méthode d'analyse)

ND ou NQ Somme de toxines composée uniquement de toxines individuelles non détectées ou non quantifiées

≥ LD et < LQ Toxine détectée mais non quantifiée

Commentaire

Les résultats et conclusion de ce Bulletin ne préjugent en rien des décisions administratives qui ont été ou seront prises pour les coquillages des secteurs concernées. Veuillez contacter les autorités administratives départementales (Préfecture, DDi) pour toute information relative aux décisions d'interdiction de ramassage et/ou de commercialisation professionnelle des coquillages. L'absence de résultats pour tout ou partie d'une zone marine ne signifie pas nécessairement une absence de toxines.

Contact

DIRECTION GENERALE DE L'ALIMENTATION - INSP SCE VETERINAIRE (DGAL)